

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00538 Numéro SIREN : 828 034 629 Nom ou dénomination : A.R.I

Ce dépôt a été enregistré le 14/12/2018 sous le numéro de dépôt 13847



N° 11034 • 19

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISEN° 2065-SD
(2018)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01.03.2017	et clos le :	31.12.2017	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	☐	Régime réel normal	☐		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre	☐				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	☐				
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquiés C), cocher la case	☐				
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquiés C), cocher la case	☐				
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	147, Rue du Faubourg Saint Nicolas		Adresse du siège social :
ARI	77100 MEAUX		
SIRET : 82803462900018			
le téléphone :			
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :		
147, Rue du Faubourg Saint Nicolas			
77100 MEAUX			

RECULE

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art. 223 A à C du CGI) **ME AUX**

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

N° SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	ELECTRICITE ISOLATION PEINTUR	PLATERIE REVETEMENT SOLS	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	-------------------------------	--------------------------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,33 %	0	Bénéfice imposable à 28 %		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	22 944				
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %			
	PV à long terme imposables à 10 %		PV à long terme imposables à 0 %		PV exonérées art. 238 quinquiés	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprises nouvelles, art. 44 septies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zone franche urbaine	☐
	Entreprises nouvelles, art. 44 septies	☐	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐
	Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	☐	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	☐		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %	
---	--

Vous devez obligatoirement souscrire votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
	NAZCA CONCEPT & PARTNERS
	Place de la République
	N° 10
	93140 BONDY
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant
N° d'agrément du CGA	Date : 11.06.2018
	Lieu : MEAUX
	Qualité et nom du signataire
	MR ARI UNIT
	LE PRESIDENT

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

F | RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ①	payées par la société elle-même (a)	payées par un établissement chargé du service des titres (b)
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) ②	(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ③	(e)	
	(f)	
	(g)	
	(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ④	(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)	
Montant des revenus répartis ⑤	total (a à h)	

G | RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés, - SCA - associés gérants, - SNC ou SCS - associés en nom ou commandites, - SEP et ste de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigne col 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

H | DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ①		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ②		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise ARI				Néant ☐				
Adresse de l'entreprise 147,Rue du Faubourg Saint Nicolas 77100 MEAUX								
SIRET 8 2 8 0 3 4 6 2 9 0 0 0 1 8								
Durée de l'exercice en nombre de mois* 10				Durée de l'exercice précédent* 				
				Exercice N clos le 31.12.2017				
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2			
				3	Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012			
		Autres*	014		016			
	Immobilisations corporelles*		028	5 980	030	1 661		
	Immobilisations financières* (1)		040		042			
	Total I (5)		044	5 980	048	1 661		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052			
		Marchandises*	060	2 200	062	2 200		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	13 800	070	13 800		
		Autres* (3)	072	1 098	074	1 098		
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	8 042	086	8 042		
	Charges constatées d'avance*		092		094			
	Total II		096	25 140	098	25 140		
	Total général (I + II)		110	31 120	112	1 661		
PASSIF				Exercice N NET 1				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	2 000			
	Écarts de réévaluation			124				
	Réserve légale			126				
	Réserves réglementées*			130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)			131				
	Report à nouveau			134				
	Résultat de l'exercice			136	19 502			
	Provisions réglementées			140				
Total I			142	21 502				
Provisions pour risques et charges			Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	2 515			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N...)			169	2 000			
	Produits constatés d'avance			174				
Total III			176	7 957				
Total général (I + II + III)			180	29 459				
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	5 980
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **ARI**Néant ☐ *Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31.12.2017**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210	
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		services*		217		218	75 556
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222
	Production immobilisée*					224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
	Autres produits					230	0
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	75 556
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stock (marchandises)*					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240	(2 200)
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)	243		244	
	Rémunérations du personnel*					250	22 500
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
	Dotations aux amortissements*					254	1 661
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	1
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
	Total des charges d'exploitation (II)					264	52 612

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers (III)	280	Charges financières (V)		270	22 944
Produits exceptionnels (IV)				294	
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347	290	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348	300	
Impôts sur les bénéfices*				306	3 442

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)

				310	19 502
--	--	--	--	-----	--------

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

312

19 502

314

Régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	3 442	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprise nouvelle (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342	
Déductions	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. tendecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990		
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	350	
	Créance due au report en arrière du déficit			346		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURSBénéfice col. 1
Déficit col. 2

352

22 944

354

Déficits

Déficit de l'exercice reporté en arrière*			356		
---	--	--	-----	--	--

Déficits antérieurs reportables *

dont imputés sur le résultat

360

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITSBénéfice col. 1
Déficit col. 2

370

22 944

372

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ARI

Néant ☐

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	5 980	444		446	5 980	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
	Immobilisations financières	480		482		484		486		
TOTAL		490		492	5 980	494		496	5 980	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	1 661	534		536	1 661
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572	1 661	574		576	1 661

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾					579	Régularisations		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591		
TOTAL					596	585	597	599

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

10959 • 20

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : ARI

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800 ☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374 1 581
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 2 679
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

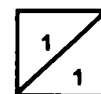
© 2018 UNIFORMES

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31.12.2017

SIREN 8 2 8 0 3 4 6 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ARI

ADRESSE (voie) 147, Rue du Faubourg Saint Nicolas

CODE POSTAL 77100

VILLE MEAUX

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	10

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique ARI Prénom(s) UMIT

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 10

Naissance : Date 20.04.76 N° Département 99 Commune AKSARAY Pays

Adresse : N° 147 Voie RUE DU FAUBOURG ST NICOLAS

Code Postal 77100 Commune MEAUX Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

© 2018 INFORCE s.a.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

**° TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT**

CALG219BF4

(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

Adresse du siège social si différente

ARI

147,Rue du Faubourg Saint 77100 MEAUX

82803462900018

4321A

147,Rue du Faubourg Saint

Nicolas

77100

MEAUX

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant l'imputation des déficits antérieurs	22 944
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies - 1	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

g Montant maximum éligible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice (en mois / 12)	31 767
h Dont plus-value nette à court terme imposable	0
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	22 944
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies - 1	0
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies - 1	
Total lignes h à k	22 944

III. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX NORMAL (a - c - h - i)

0

IV. PLUS-VALUE NETTE À LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 19% (d - j - k)

0

A.R.I
Société par actions simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 2000 euros
Siège social : 147, Rue du Faubourg Saint Nicolas
77100 MEAUX
R.C.S. MEAUX 828034629

13 DEC. 2018

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE
L'ASSOCIE UNIQUE DU 10 décembre 2018**

L'an deux mille dix huit,

Le dix décembre à douze heures,

Monsieur ARI Umit, demeurant **147, Rue du Faubourg Saint Nicolas 77100 MEAUX**

Associé unique de la société par actions simplifiée **A.R.I**

Et propriétaire de la totalité des 10 actions de 200 euros composant le capital social,

Agissant en qualité de Président, Responsable légal de la Société

DECIDE CE QUI SUIIT :

PREMIERE RESOLUTION

D'approuver le rapport de gestion, ainsi que le Bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 tels qu'ils sont présentés dans le rapport du président et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire.

D'approuver les opérations traduites par ces comptes au cours de l'exercice écoulé

De donner quitus entier au Président de l'exécution de son mandat pour ledit exercice

DEUXIEME RESOLUTION

Décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2017 qui s'élève à la somme de **19501.36€** de la manière suivante

• Bénéfice de l'exercice 2017	19501.36€
• Reserve légale	200.00€
• Autres Réserves	19301.36€

TROISIEME RESOLUTION

De conférer tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres.

Fait à MEAUX le 12 Décembre 2018

